

Qu'a-t-on appris au CSE du 7 juillet 2026 ?

Que les menaces sur l'ADEME sont loin d'être écartées (bon, ça on le savait déjà) et qu'un risque majeur pèse sur l'ECi :

Pas tant par la **proposition de loi sur « l'Agencification » de l'action publique** - qui a peu de chances de prospérer tant qu'elle n'est pas portée par le Gouvernement (jusqu'à quand !) -, que par le budget 2027 et par les suites de la **mission « État efficace »** lancée par Lecornu en septembre 2025.

Concernant le budget 2027, on s'oriente vers une énième restriction budgétaire : « ça va être très compliqué ». En plus de ça, se pose la **question du plafond d'emplois et de l'allocation des ETP au sein du Ministère et de ses tutelles**. On notera l'espoir que l'« efficacité parlementaire » évite un rabot important du Fonds Chaleur. Pour un mot sur le Fonds ECi, on repassera.

Concernant la « rationalisation » de l'action de l'État : des décisions sont à attendre avant la pause estivale, à la fois **sur la communication** (un rapport de l'IGF a semble-t-il été rendu à ce sujet), ainsi que **sur le soutien à l'ingénierie locale** (suite aux propositions assez radicales du **rapport de l'IGEDD**). Enfin un **projet de réorganisation de l'administration centrale** de notre tutelle est en cours et impactera nécessairement l'ADEME, comme l'ensemble des opérateurs sous sa tutelle. Possiblement en première ligne sur cette réorganisation : l'éventuelle création d'une direction Économie Circulaire au Ministère ... et le redéploiement d'une partie du plafond d'ETP de l'ADEME en faveur des services centraux.

La Direction se veut très vigilante et exprime son inquiétude et son **besoin de visibilité** : s'il s'agit de rendre 30 à 50 personnes, « on sait pas faire comme ça » et « ça serait un vrai problème ». Effectivement : 30 à 50 personnes en moins, une fois passés les départs en retraite, les fins de CDD, les démissions, ... ça veut dire qu'il faudra absolument négocier les délais pour éviter des licenciements. **Sans budget, sans ETP, ou si peu, l'ECi va t'elle disparaître ?**

Que la sortie dans la presse du dossier INEOS pose problème en interne :

Suite à **l'article du média Disclose** sur le projet INEOS, l'Inspection Générale (interne) va être missionnée pour identifier l'origine d'une fuite qui a « visiblement eu lieu en interne » et qui constituerait, selon la Direction, une faute au regard du secret des affaires et du respect de la confidentialité des dossiers traités par l'Agence. La Direction affirme que, « évidemment », « on ne va pas mettre des micro-espions partout » et qu'elle « suivra scrupuleusement toutes les règles du droit du travail ». C'est heureux.

Interpellé sur le fait que l'ADEME puisse être instrumentalisée par le Gouvernement pour agir à la limite de la légalité, notamment au regard du droit européen, le Président s'est posé en garant en dernier ressort du respect de la légalité de nos conventions et du traçage de l'instruction du dossier INEOS. Il se veut ainsi rassurant sur la conformité juridique de ce dossier pour l'Agence mais reconnaît tout de même que **ce type de dossier pose un véritable risque réputationnel** qui mériterait d'être davantage considéré.

Qu'atteindre les objectifs du Fonds Chaleur reste aussi impossible que de résoudre la quadrature du cercle :

Malgré 3 critères de priorisation et un bonus, 3 vagues de sélection et de nouvelles modalités en juillet imposées par l'État, aider plus de projets « chers » parce que diversifiés tout en garantissant un ratio d'efficacité en €/tCO₂ évités reste une utopie. On apprend que même sans assumer une logique d'appel à projet compétitif, **les projets sont mis en concurrence territorialement**, les **gros sont privilégiés aux petits**, et les **premiers arrivés restent avantagés** ... S'il est prévu un 4^{ème} critère tenant compte de l'impact sur le prix de vente de la chaleur, pour les « petits » projets la sélection retombera sur les épaules des DR qui devront se débrouiller pour satisfaire un maximum de projets avec un minimum de clarté ... **La priorisation montre ses limites.**

En 2027, de quoi le Fonds Chaleur sera-t-il le symbole ? De la réussite de la massification de la chaleur renouvelable, enfin dotée des moyens suffisants à ses ambitions ? Ou bien de l'impasse d'un « en même temps », qui voulait résoudre la **quadrature du cercle entre volume, diversité et efficacité** ?

Que pour électrifier les territoires une vague de nouveaux et nouvelles collègues est à venir :

On a entendu que l'ADEME venait d'avoir la confirmation qu'une trentaine d'ETP supplémentaires avait été obtenus via un programme CEE pour appuyer l'accompagnement des « 100 territoires d'électrification ». Si on peut se réjouir de l'arrivée de nouvelles têtes, le Sne déplore, qu'une fois, ça va se faire au travers de contrats précaires, dans une logique opportuniste et de court-terme, et, qu'une fois, **se posera à terme la question du suivi des dossiers, du maintien des compétences et de l'expertise**, et, peut-être surtout, du **maintien des personnes recrutées dans les équipes**. A voir également comment tout cela va s'articuler avec les Directions Régionales ...

NB : Petite satisfaction syndicale, les OS ont eu le plaisir (et la surprise !) de recevoir les remerciements personnels du Président, au nom de toute l'équipe de management, pour leur travail d'information et d'interpellation : travail perçu positivement par les parlementaires qui ont reconnu un professionnalisme certain et une approche scientifique dans les justifications avancées.



Adhérez au Sne-FSU

Adhérer à un syndicat c'est participer à des choix collectifs importants.
Le Sne travaille de façon collégiale, démocratique et transparente.
Rejoignez-nous si vous voulez que votre voix soit entendue et qu'elle compte.

